NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE

83 Nº 7 1961

Le premier dimanche d'août. Bréviaire, missel et liturgie d'été

Louis LIGIER (s.j.)

p. 696 - 718

https://www.nrt.be/en/articles/le-premier-dimanche-d-aout-breviaire-missel-et-liturgie-d-ete-1836

Tous droits réservés. © Nouvelle revue théologique 2024

Le premier dimanche d'août

BREVIAIRE, MISSEL ET LITURGIE D'ETE

Un des objectifs les plus heureux de la spiritualité contemporaine est de chercher à appuyer l'une sur l'autre dévotion personnelle et piété liturgique. La succession des fêtes annuelles y prête aisément. Elle permet à chacun d'approfondir le mystère du Christ, développé, éclairé par les textes bibliques et liturgiques [1]. Au bréviaire comme au missel, chaque solennité apporte en effet sa contribution qu'elle illustre à l'office par les leçons scripturaires et patristiques, à la messe par les oraisons, les épîtres et les évangiles. Rien de plus facile que d'utiliser ainsi simultanément bréviaire et missel pour une méditation ou une homélie dominicale.

Pourtant, quand viennent les dimanches après la Pentecôte, il arrive que l'on perde pied. Soit qu'alors la progression des thèmes manque d'évidence dans le choix des épîtres et des évangiles au missel, soit que les leçons bibliques du bréviaire paraissent emprunter une route indépendante, on ne voit bientôt plus dans quel sens s'approfondit le mystère. Il est même un point connu où le jeune sous-diacre, à la manière d'un premier communiant feuilletant son beau missel, connaît quelque désarroi : quand arrivent la dernière semaine de juillet et le premier dimanche d'août. Alors que jusque-là, aux leçons scripturaires des matines, il lisait les quatre livres des Rois [1bis], distribués par semaines comptées selon leur ordre après la Pentecôte, il doit adopter une nouvelle série de leçons ordonnées d'une manière mensuelle et fixe, à dater des premiers dimanches d'août, septembre et octobre [2]. Dans l'*ordo*, les dimanches reçoivent alors une double détermination : X^e^ dimanche après la Pentecôte et I^er^ dimanche d'août, par exemple. La complication est vite manifeste.

---

1. Cfr *Le Christ hier, aujourd'hui, toujours. La Liturgie et le temps,* dans *La Maison-Dieu,* n° 65, 1961.

1bis. Parlant ici selon le bréviaire qui suit la *Vulgate,* nous ne distinguerons pas entre les deux *Livres de Samuel* et les deux *Livres des Rois* : nous entendrons l'ensemble de ces quatre Livres sous le titre de *Livres des Rois.* — Quant aux *Psaumes,* ils seront aussi cités selon l'ordre de la *Vulgate.*

2. Nous songeons ici, dans le *Proprium de Tempore* de la *Pars aestiva* du bréviaire, aux leçons scripturaires des matines qui commencent à *Dominica I augusti* (*Breviarium Romanum,* 29^e^ éd., Marne, 1958, pp. 586-638) et qui continuent en septembre et en octobre (*ib., Pars autumnalis,* pp. 342-462). Elles succèdent à une première série de leçons bibliques qui s'étendent depuis *Infra hebd. I post oct. Pentecostes* jusqu'à *Infra hebd. XI post oct. Pentecostes* (ib., *Pars aestiva,* pp. 355-585).

Antérieurement à la dernière réforme du bréviaire, en effet, toutes les leçons des trois nocturnes se comptaient d'abord jusqu'en août d'après leur rapport à la Pentecôte. Le 3e nocturne gardait même cette disposition jusqu'à la fin du temps pentécostal. Mais il était seul à le faire. Car, à dater d'août, les deux premiers adoptaient à l'encontre une ordonnance fixe et mensuelle. Bien rares étaient les années où quelque sous-diacre ne se laissât alors surprendre par le changement.

Aujourd'hui encore la difficulté demeure : car les modifications apportées par le décret du 26 juillet 1960 aux rubriques du missel et du bréviaire n'ont pas changé les textes. Les trois leçons scripturaires du 1er nocturne d'autrefois se retrouvent encore, telles quelles ou réunies, dans les deux premières leçons du nocturne unique, devenu habituel à l'office dominical, ordinaire et férial. Bien plus, en ce qui concerne notre temps après la Pentecôte, la nouvelle réforme ne fait encore que souligner, semble-t-il, la difficulté que nous signalons : car elle la concentre chaque semaine sur les trois leçons de l'unique nocturne dominical. Sans doute la 3e leçon, celle de l'homélie du dimanche, se cherchera encore à la fin du temporal [3]. Mais les deux premières, tirées de l'Ecriture, se trouveront ailleurs. Et il faut les chercher, comme autrefois pour le 1er nocturne, tantôt dans la première section de ce temporal tantôt dans la seconde, suivant que l'on est avant ou après le 1er dimanche d'août. Le nouveau sous-diacre d'aujourd'hui n'est pas mieux favorisé que celui d'autrefois. La difficulté reste entière : il faut donc l'examiner. Et comme les nouvelles rubriques n'ont pas modifié les textes, c'est à eux qu'il faut encore se référer selon leur ancienne ordonnance et selon la nouvelle législation qui en règle l'usage.

Aussi bien y a-t-il là, dans cette césure introduite au bréviaire par le 1er dimanche d'août, un cas privilégié à considérer. La lumière qu'il peut jeter sur une période liturgique longue et monotone lui donne un premier intérêt. Obligeant d'autre part à dépasser les seules explications historiques, il amènera à mieux lire les textes, à prendre garde aux répons qui les accompagnent, il conduira à confronter bréviaire et missel pour leur demander les explications qui semblent d'abord se dérober. Le problème vaut la peine qu'on l'aborde.

Il se décompose aussitôt de la manière suivante : quelle est l'origine historique de ce changement? Première question qui débouche sur une autre, plus longue et plus importante : quel en est le sens pour l'esprit et la piété? quelle est la portée des leçons du bréviaire avant le 1er dimanche d'août? que devient-elle ensuite?

---

3. *Breviarum Romanum*, pp. 639-665. — En semaine et en cas d'office *ordinaire*, la 3e leçon du nocturne unique est tantôt la leçon contracte *de Sancto*, tantôt, si l'office est *férial*, la 3e leçon *de Scriptura*.

I. UN PEU D'HISTOIRE

Et d'abord, d'où vient ce changement? C'est ce que chacun se demande quand il le constate pour la première fois en récitant son office. Pourquoi, en effet, à la date du premier dimanche d'août adopter un *cursus* de leçons bibliques désormais fixe? Ne serait-il pas plus simple de garder le même *cursus* mobile commencé au 1er dimanche après la Pentecôte, quitte à introduire, en temps opportun et s'il le faut, des livres nouveaux après ceux des Rois manifestement insuffisants pour remplir seuls les cinq mois de la période en question? Au reste, les derniers dimanches après la Pentecôte ne sont-ils pas eux-mêmes en nombre variable, plus ou moins nombreux selon que la date de Pâques est précoce ou tardive? Il n'y aurait donc, semble-t-il, que des avantages à conserver une disposition mobile de lectures pour l'ensemble d'un temps pentécostal essentiellement variable.

L'intérêt que présenterait cette disposition économique est si manifeste qu'elle fut en effet en usage autrefois et, semble-t-il, antérieurement à notre système actuel. C'est ce dont témoigne l'*Ordo XIV*, qui représente l'usage des monastères desservant Saint-Pierre de Rome : « En été, notait-il, (on lit) les Rois, les Paralipomènes jusqu'à la mi-automne, c'est-à-dire jusqu'au XV des kalendes de novembre », donc jusqu'au 1er novembre de notre comput actuel [4]. Selon cet usage on réservait au mois de novembre la lecture des Sapientiaux, de Judith et d'Esther, des Maccabées et de Tobie. Quant au livre de Job, il était renvoyé à l'extrémité du cycle : on le lisait depuis la fin de janvier jusqu'aux ides de février [5]. Ainsi, dans ce système, même disposition mobile de lectures scripturaires du début à la fin du temps après la Pentecôte.

Notre ordonnance actuelle, caractérisée par la césure du premier dimanche d'août, apparaît par contre dans l'*Ordo XIII* élaboré, selon M. Andrieu, par les cérémoniaires du Latran : « Dans l'octave de la Pentecôte, y lit-on en effet, on place les Rois (et les Paralipomènes) jusqu'au 1er dimanche du mois d'août. Au 1er dimanche du mois d'août, on place Salomon jusqu'aux kalendes de septembre (c'est-à-dire jusqu'au 1er dimanche du mois de septembre). Au 1er dimanche du mois de septembre, on place Job, Tobie, Judith, Esther et Esdras jusqu'aux kalendes d'octobre (c'est-à-dire jusqu'au 1er dimanche du mois d'octobre). Au 1er dimanche du mois d'octobre se placent les Maccabées jusqu'aux

4. Michel Andrieu, *Les* Ordines Romani *du Haut Moyen Age*, t. III. *Les Textes* (suite) (*Ordines* XIV-XXXIV), Louvain, 1951. — *Ordo* XIV. *Ordo lectionum in ecclesia sancti Petri*, n° 5, p. 40. — Dom Pierre Salmon, *L'Office divin. Histoire de la formation du bréviaire*, Lex orandi, n. 27, Paris, 1959, pp. 137-138.

5. *Ib.*, n. 6 et 8, p. 40.

kalendes de novembre [6] ... » Par rapport au système précédent, le changement saute donc aux yeux. Le livre de Job, qui, selon l'*Ordo* de Saint-Pierre, faisait charnière entre la fin et le début du cycle — en préparant à la création de l'univers et de l'homme lue à la Septuagésime — se trouve apparemment désaxé, au début de septembre. Et les Sapientiaux, au lieu de préparer comme dans l'usage de Saint-Pierre au temps de l'Avent et par là à Noël [7], sont avancés et placés désormais en août, au milieu du temps après la Pentecôte.

Tels sont, résumés, les principaux renseignements historiques qui éclairent le changement du bréviaire au 1er dimanche d'août. La transformation qui aboutit à notre système actuel apparaît donc comme la modification apportée à un usage plus simple. Elle s'est opérée au VII[e] siècle. Les deux *Ordines XIII* et *XIV* qui en témoignent étaient alors en usage à Rome. Celui de Saint-Pierre, le plus simple, semble avoir été le plus ancien [8]. Celui du Latran, malgré sa complexité, a pourtant fini par l'emporter. Pourquoi ce succès? Quel intérêt, quelle signification nouvelle présentait donc son ordonnance? Quel était notamment le sens que lui conférait l'insertion des Sapientiaux à la date du 1er août? Quelle était aussi la portée des livres des Rois, lus pendant les semaines qui précèdent cette date?

II. RÉPONS ET LECTURES DU BRÉVIAIRE AVANT LE 1er DIMANCHE D'AOÛT

Pour répondre à ces questions, laissons l'enquête historique. Ouvrons le bréviaire, tel que nous l'offrent les éditions contemporaines, à la *pars aestiva*. Regardons d'abord les leçons scripturaires depuis le 1er dimanche après la Pentecôte jusqu'au 1er dimanche d'août. Elles sont en effet tirées des livres des Rois [9]. On y rencontre d'abord le récit plein de fraîcheur de la naissance et de la vocation de Samuel, l'élection de David, puis l'histoire dramatique d'Israël et de Jérusalem jusqu'à l'exil. Bref, un cycle émouvant, varié et plein d'intérêt. Mais voici que bientôt il révèle une orientation, une signification importantes pour l'intelligence du temps après la Pentecôte.

Ce sens se dégage et bientôt même il éclate, transfiguré en prière, dans les *répons* qui accompagnent les lectures. Nous voulons parler des répons qui, tout au long de la semaine, suivent dans nos bréviaires chacune des leçons bibliques des matines. Il faut s'y arrêter. Ces

6. M. Andrieu, *Les* Ordines Romani *du Haut Moyen Age*, t. II. *Les Textes* (*Ordines* I-XIII), Louvain, 1948. — *Ordo* XIII A, n° 8-10, pp. 484-485.
7. Avec les Prophètes, qui sont lus à leur suite.
8. M. Andrieu, *l.c.*, t. III, p. 34-35, où il fait la comparaison entre les deux *Ordines*.
9. La plupart des manuscrits de l'*Ordo* XIII A ajoutent aussi les *Paralipomènes* (*l.c.*, 484).

textes, assignés de manière fixe à chaque jour de la semaine, forment un tout qui se répète uniformément jusqu'au 1er dimanche d'août [10]. Avant la réforme de 1960, la plupart d'entre eux [11] étaient lus du reste deux fois au cours de la semaine; quatre reparaissaient même jusqu'à trois reprises [12]. Aujourd'hui, depuis les nouvelles rubriques, plusieurs sont encore récités deux fois la semaine [13]; l'un d'entre eux, *Audi,* l'est encore trois fois. Et si quatre d'entre eux [14] ne sont plus en usage, on peut prévoir qu'une répartition nouvelle, rétablissant à leur profit l'équilibre, en restaurera l'emploi. Il y aurait méprise, pour nous, à nous en désintéresser. Bref, après comme avant la dernière réforme, ces répons constituent un ensemble qu'il faut considérer comme tel.

Leurs textes sont empruntés, d'ordinaire, aux livres des Rois et aux Paralipomènes, auxquels viennent s'ajouter des versets des Psaumes, de Daniel, enfin la prière apocryphe de Manassé [15]. Heureusement choisis, ils expriment le meilleur de la piété de Samuel, de David, de Salomon, du prophète Elisée et des rois pécheurs; ils définissent la vocation et le risque du premier royaume, avant le Christ.

Le premier de ces répons, *Praeparate corda vestra Domino,* emprunté à I R 7, 3, n'est autre que l'invitation adressée par Samuel après le retour de l'arche d'alliance. Il demande de faire disparaître les dieux étrangers, de servir exclusivement le Dieu unique, de disposer les cœurs à cette fidélité totale [16]. Cette consigne d'attachement absolu au vrai Dieu, à l'arche d'alliance et à son sanctuaire éclaire en effet tout le drame de l'histoire d'Israël, autour de ses princes et de son sanctuaire. Elle définit une orientation.

Ensuite, cinq répons sont extraits de l'histoire de David. Ils sont formés de paroles qu'il prononça ou que Dieu lui fit adresser. A voir

---

10. On les trouvera commodément groupés dans le *Liber Responsalis sive Antiphonarius* grégorien (*P.L.*, 78, 832).

11. A l'exception des trois que voici : *Recordare, Domine, testamenti tui* (1er répons du lundi); — *Domine, si conversus fuerit populus tuus* (1er répons du mardi); — *Factum est dum tolleret Dominus Eliam* (autrefois 2e répons du mardi, aujourd'hui inusité).

12. Voici ceux qui reparaissaient à trois reprises : *Peccavi super numerum arenae maris* (dimanche, mercredi et samedi); — *Exaudisti, Domine* (lundi, mercredi, samedi), aujourd'hui inusité; — *Audi, Domine* (lundi, mercredi, samedi); — *Ego te tuli* (dimanche, mardi, vendredi).

13. *Peccavi super numerum arenae maris* (1er répons du mercredi et du samedi); — *Dominus qui eripuit me* (2e répons, autrefois 3e, du dimanche et du jeudi); — *Ego te tuli* (2e répons, autrefois 3e, du mardi et du vendredi). Par la formule « 2e répons, autrefois 3e » nous entendrons désigner ce qui était autrefois au 1er nocturne le 3e répons, devenu aujourd'hui le 2e du nocturne *unique* habituel.

14. *Exaudisti, Domine*; — *Deus omnium exauditor est*; — *Factum est dum tolleret Dominus Eliam*; — *Montes Gelboë.*

15. On trouvera cette prière en appendice de toutes les éditions latines de la Bible selon la *Vulgate latine,* entre l'*Apocalypse* de S. Jean et le IIIe *Livre d'Esdras* (ainsi, par ex., dans l'édition d'Aloisius Grammatica, Rome, Imprimerie polyglotte Vaticane, 1929, p. 1153).

16. 1er répons du dimanche et du jeudi (I R 7, 3).

l'insistance de ces textes à souligner l'élection de ce roi, sa puissance et sa gloire, on reconnaît derrière la figure de ce prince celle du Christ son descendant, la vocation d'Israël; bientôt, on entrevoit aussi le péché. Les versets choisis rappellent d'abord le prestige du jeune chef, sa victoire sur le Philistin Goliath, l'acclamation des femmes d'Israël : « Saül en a tué mille et David dix mille [17] ! » La puissance divine qui se manifeste en sa personne paraît si définitive qu'elle s'exprime par les termes que le Nouveau Testament réservera au Précurseur : « La main du Seigneur était avec lui [18] ! » La providence qui le garde de la mort est bénie en des répons où le langage des psaumes et de Daniel donne sa plénitude aux termes des chroniques royales : « C'est le Seigneur qui m'a arraché à la gueule du lion et qui m'a délivré de la puissance de la bête. C'est Lui qui m'arrachera à la puissance de mes ennemis [19] ». Puis *Montes Gelboë,* aujourd'hui omis, commémorait l'émotion de l'Elu de Dieu à la nouvelle de la mort de Saül et de Jonathas auxquels il avait été préféré [20]. Thrène inoubliable, qui faisait entrevoir à travers le cœur de David la tendresse et la grandeur d'âme du Messie qui surpassera tous les princes d'Israël et devant qui ceux-ci ne furent que pécheurs ou préfigurations imparfaites! Puis, dans un autre répons, le prophète Nathan vient découvrir cet avenir messianique : David et le Christ semblent s'unir dans son oracle qui, annonçant le nom accordé par Dieu à David, préfigure « le Nom au-dessus de tout nom » conféré un jour au Messie : « C'est moi qui t'ai tiré de la maison de ton père, dit le Seigneur, et qui t'ai établi pour paître le troupeau de mon peuple. J'ai été avec toi en toutes tes démarches, affermissant ton règne à jamais. Et je t'ai donné un nom égal à celui des grands de la terre et je t'ai donné la paix sur tous tes adversaires [21] ». Mais hélas! Voici que sur cette évocation glorieuse un dernier répons vient marquer une rupture pathétique. David n'y paraît plus qu'en roi pécheur : il reprend les termes de sa supplication après sa faute du recensement, il implore le salut de tout son peuple : « Souviens-toi, Seigneur, de ton alliance et dis à l'ange qui frappe : Retire ta main! pour que le pays ne soit pas dépeuplé et que tu ne détruises pas tout être vivant. C'est moi qui ai péché, moi qui ai commis la faute. Eux, les brebis, qu'ont-ils fait [22] ? » Un jour viendra où

17. *Percussit Saül mille et David decem millia* (I R 18, 7; 17, 26; 21, 11) : 1er répons du vendredi et, autrefois, du 2e nocturne du dimanche.

18. Lc 1, 66.

19. *Dominus, qui eripuit me de ore leonis* (I R 17, 37; *Ps* 21, 22; 56, 4-5; Dn 6, 27; 14, 42) : 2e répons, autrefois 3e, du dimanche et du jeudi.

20. *Montes Gelboë, nec ros nec pluvia veniant super vos, ubi ceciderunt fortes Israël. ℣. Omnes montes, qui estis in circuitu eius, visitet Dominus; a Gelboë autem transeat...* (II R 1, 21) : autrefois 2e répons du 2e nocturne du dimanche et du 1er nocturne du vendredi.

21. *Ego te tuli* (I R 7, 8-11; *Ps* 77, 71; cfr *Ps* 88, 20 ss; Ph 2, 9) : 2e répons, autrefois 3e, du mardi et du vendredi.

22. *Recordare, Domine, testamenti tui* (II R 24, 16-17; I Par 21, 16-18) : 1er répons du lundi.

le Christ, loin de renouveler pareille faute, la rachètera ; mais il revendiquera pour lui seul, comme son ancêtre, la peine du péché, suppliant son Père de pardonner à ceux qui ont péché en ne sachant pas ce qu'ils faisaient. Cette première prière de David, à l'occasion de laquelle il acheta l'aire d'Arauna où s'élèverait un jour le Temple pour le service sacrificiel, n'annoncerait-elle pas ici au bréviaire l'expiation du Christ pour le Royaume et l'humanité coupables ?

Dans ce contexte, les trois répons qui gravitent ensuite autour de la personne de Salomon, concernent de nouveau le Temple qu'il eut la gloire de bâtir : ils reprennent donc sa prière au jour où il en fit en personne la dédicace. Ces textes prolongent d'abord, en quelque sorte, la consigne de fidélité donnée autrefois par Samuel. Le premier répons salomonien, remerciant Dieu pour l'œuvre achevée, lui demande donc d'attacher à jamais sa bénédiction et sa sainteté à cette demeure ; mais il rappelle aussi que la droiture du cœur doit en être, du côté de l'homme, la contre-partie et la condition : *Exaudisti, Domine* [23] ... Avec plus d'insistance encore, un autre répons demande ensuite au Seigneur d'avoir, jour et nuit, les yeux et les oreilles fixés sur son Temple [24]. Mais, soudain, voici que les signes d'un avenir douloureux apparaissent de nouveau comme dans les répons davidiques. La prière de Salomon prévoit en effet l'heure de l'infidélité future et prie pour la maison d'Israël coupable : « Seigneur, si ton peuple se convertit et prie dans ton sanctuaire, exauce-le du ciel, Seigneur, et délivre-le des mains de ses adversaires. Si ton peuple vient à pécher et si, converti, il fait pénitence, s'il vient prier dans ce sanctuaire, toi, exauce-le [25]... »

Quant à la suite de l'histoire des rois, elle ne donne plus lieu qu'à deux répons. Mais combien significatifs ! Le premier exprime en effet l'angoisse du prophète Elisée à l'heure où le tourbillon de feu va lui arracher son maître, celui qui était la « Force de Yahvé », Elie : « Mon père, mon père ! char d'Israël et son cavalier [26]... » A l'avance, c'est déjà l'effroi futur d'Israël, dépouillé un jour de la Force et de la Présence de Dieu, son unique appui. Car la même formule mystérieuse, qui exprime ici la détresse d'Elisée, traduira un jour l'angoisse du chef d'Israël, le roi Joas, quand la mort viendra lui ravir aussi son appui, le prophète Elisée [27]. N'est-ce pas aussi finalement, au bréviai-

---

23. *Exaudisti, Domine, orationem servi tui* (III R 8, 22-29) : autrefois 2e répons du lundi, du mercredi et du samedi, aujourd'hui inusité depuis les nouvelles rubriques.

24. *Audi, Domine, hymnum et orationem* (III R 8, 28-30) : seul à revenir actuellement trois fois par semaine, comme 2e répons (autrefois 3e) du lundi, du mercredi et du samedi.

25. *Domine, si conversus fuerit populus tuus* (III R 8, 46-48 ; II Par 6, 24-39) ; 1er répons du mardi.

26. *Factum est dum tolleret Dominus Eliam* (IV R 2, 12) : inusité aujourd'hui, autrefois 2e répons du mardi.

27. IV R 13, 14.

re, l'annonce pathétique de l'éloignement final de Dieu provoqué par une longue infidélité? Telle est bien la menace qui pèsera bientôt sur Israël. Elle est si présente à l'esprit qu'une supplication suprême tente de l'enrayer. Comme pour mieux se faire entendre, elle unit dans la voix d'un même répons le repentir de David après l'enlèvement criminel de Bethsabée et l'imploration du roi qui mit le comble aux péchés de Juda et de Jérusalem, l'impie Manassé. Ce dernier répons, assez important pour avoir été emprunté, seul entre tous, à un texte apocryphe et pour être repris aujourd'hui encore deux fois la semaine — mercredi et samedi — est caractéristique d'une orientation d'ensemble : « *Peccavi!...* J'ai péché! Plus que le sable de la mer mes péchés se sont multipliés et je ne suis pas digne de voir la profondeur du ciel pour la multitude de mes iniquités : car j'ai provoqué ta colère et commis le mal en ta présence [28]. ℣. Car je reconnais mon iniquité et ma faute est constamment sous mes yeux : car contre toi seul j'ai péché [29]! »

Tels sont les répons de cette première période après la Pentecôte. La perspective qu'ils tracent entre l'avertissement de Samuel et les supplications des rois pécheurs, David et Manassé, est bien claire. Il s'agit de faire méditer et prier sur le destin du royaume et du sanctuaire dont, malgré l'élection divine et les implorations instantes, s'est envolée la Gloire. Car le peuple a été infidèle... Le sens de cette histoire et sa lecture sont ainsi orientés.

Non point cependant que le choix des *leçons* scripturaires qui précèdent ces répons soit marqué par des omissions ou des préférences qui souligneraient la même idée. Le choix n'est pas systématique : si la ligne de l'histoire est simplifiée, elle n'est jamais déformée. Quand des chapitres sont omis dans les quatre livres des Rois, ce sont assez naturellement les derniers. Bien plus, les deux aspects que présente l'élévation de Saül à la royauté, seront également exprimés. Plus loin, les péchés et les faiblesses des rois ne seront pas cachés. Avec une préférence, peut-être, pour les fautes initiales, notamment celles de David avec Bethsabée [30], les complaisances de Salomon pour ses femmes étrangères et leurs divinités [31], la dureté de Roboam devant les représentants des tribus, les menaces proférées par les prophètes contre Jéroboam [32]. Mais cette insistance aura sa contre-partie : le *cursus* de lectures, au lieu d'évoquer les règnes d'Achab et de Manassé dont l'impiété fut criante, s'arrêtera plutôt aux nobles figures des princes

28. *Peccavi super numerum arenae maris* (Prière de Manassé, *Vulgate latine*, Grammatica, p. 1153) : 1er répons du mercredi et du samedi (et autrefois du 3e nocturne du dimanche).
29. Ps 50, 5-6.
30. Sabbato infra hebd. V (*l.c.*, 511-513).
31. Feria 3a infra hebd. VIII (*l.c.*, 542-543).
32. Feria 5a et feria 6a infra hebd. VIII (*l.c.*, 545-548).

qui tentèrent d'arrêter la corruption progressive, au courage d'Ezéchias résistant à Sennachérib avec foi [33], à la réforme de Josias [34]. Ainsi les deux composantes du drame d'Israël sont également saisies et représentées.

Mais une observation finale doit retenir. Si le *cursus* des leçons scripturaires ne choisit pas ses textes, sa conclusion est nette : il va droit à la catastrophe dernière. D'abord, à la chute de Samarie, aux explications des prophètes, aux menaces pathétiques qui la suivent et visent Juda [35]. Et les leçons finales nous laissent sur le tableau douloureux des derniers jours de Jérusalem : montée de Nabuchodonosor vers la ville sainte, déportation de Joiakin, de sa mère et des notables ; puis il fait lire, après la révolte désespérée de Sédécias, le récit du *dernier siège, de la destruction des remparts, du pillage, de l'incendie* de la ville et du sanctuaire [36]. C'est là que s'arrête, là que tend et culmine cet ensemble de lectures, interprétées dans la perspective imposée par les répons. Ce sens final est d'autant plus clair que ce quatrième livre des Rois — à l'encontre des autres dont les derniers chapitres sont omis — est attesté dans le *cursus* du bréviaire jusqu'à ces derniers chapitres, c'est-à-dire jusqu'à la chute et à la destruction de Jérusalem.

La liturgie du bréviaire n'aurait-elle pas ici pour but de montrer dans l'échec du premier royaume une leçon pour l'Eglise d'aujourd'hui ? A moitié chemin, entre la Pentecôte d'une part, le dernier avènement du Christ et le jugement eschatologique de l'autre, le jugement du premier royaume, exprimé dans son histoire, revêtirait ainsi une valeur figurative.

III. AU MISSEL : LE IX[e] DIMANCHE APRÈS LA PENTECÔTE

Avouons pourtant que cette leçon manque encore d'évidence. Pour qu'elle s'impose sans conteste à l'attention, il faudrait qu'on ait à lire chaque année ces leçons de la XI[e] semaine après la Pentecôte, qui parlent de Nabuchodonosor et de la fin de Jérusalem. A cet effet, il serait nécessaire que le 1[er] dimanche d'août, début du *cursus* subséquent, coïncide avec le XII[e] dimanche après la Pentecôte où s'achève le précédent. Or cette rencontre est très rare [37]. Mais la liturgie a un autre moyen d'attirer l'attention sur les derniers jours de Jérusalem : la messe dominicale et ses lectures tirées du Nouveau Testament. Lais-

33. Sabbato infra hebd. X (*l.c.*, 572-573).
34. Feria 2[a] usque ad feriam 4[am] infra hebd. XI (*l.c.*, 577-581).
35. Feria 5[a] infra hebd. X (*l.c.*, 569-571).
36. Feria 5[a] usque ad sabbatum infra hebd. XI (*l.c.*, 581-585).
37. C'est le cas quand la Pentecôte tombe le 10 ou le 11 mai. Ainsi en 1693 (10 mai), 1704 (11 mai), 1761 (10 mai), 1788 (11 mai), 1818 (10 mai), 1856 (11 mai), 1913 (11 mai).

sons donc provisoirement le bréviaire et ouvrons maintenant le missel au IX^e^ dimanche après la Pentecôte.

Pour nous en tenir à l'essentiel, regardons l'épître et l'évangile, tels qu'ils sont actuellement fixés. Dans l'épître de ce dimanche, l'histoire d'Israël au désert est en effet proposée comme un premier exemple à ne pas imiter. C'est saint Paul qui le demande : « Ces faits se sont produits pour nous servir d'exemples, pour que nous n'ayons pas de convoitises mauvaises, comme ils en eurent eux-mêmes. Ne devenez pas idolâtres comme certains d'entre eux... Ne nous livrons pas à la fornication, comme le firent certains d'entre eux; et il en tomba vingt-trois mille en un seul jour. Ne tentons pas le Seigneur, comme le firent certains d'entre eux; et ils périrent victimes des serpents. Ne murmurez pas, comme le firent certains d'entre eux; et ils périrent victimes de l'Exterminateur. Cela leur arrivait pour servir d'exemple, et a été écrit pour notre instruction à nous qui touchons à la fin des temps [38]... » Telle est donc, avec l'épître, la première leçon : une admonestation qui commémore les fautes d'Israël au désert et leurs premiers châtiments. Voici ensuite l'évangile lui-même qui formule une menace plus grave et plus significative pour notre sujet. La péricope, tirée de Lc 19, 41-47, rapporte en effet les avertissements par lesquels Jésus prophétisa devant Jérusalem son second investissement et sa chute : « Ah! si en ce jour tu avais compris, toi aussi, le message de paix! Mais hélas!... des jours vont fondre sur toi... parce que tu n'as pas reconnu le temps où tu fus visitée [39]! » Comme au temps de Nabuchodonosor, la ville sera encore investie; sa population, écrasée; ses remparts, détruits! Et Jésus se prend alors à pleurer au moment où il annonce dans ces nouveaux malheurs le jugement de la ville qui n'a pas mieux cru à la voix de son Seigneur qu'à celle des premiers prophètes. Bref, la leçon, amorcée par l'épître de ce dimanche, est appuyée et confirmée par l'évangile : elle prend une valeur définitive et, à travers Jérusalem, elle vise tous les temps et tous les peuples.

Or ce IX^e^ dimanche après la Pentecôte, qui l'inculque avec une telle force, tombe fréquemment à la fin de juillet, c'est-à-dire précisément avant ce I^er^ dimanche d'août dont on vient de noter le sens au bréviaire. Ainsi, comme le bréviaire, le missel, arrivant au même point des dimanches après la Pentecôte, fait aussi méditer sur les derniers jours de Jérusalem. Mais, parlant pour le temps de l'Eglise, il fait intervenir l'évangile. L'orientation est donc parallèle et complémentaire : au missel, il s'agit du dernier siège de Jérusalem au temps des Romains; au bréviaire, de celui qui précéda l'exil de Babylone. La

38. I Co 10, 6-13, trad. B. J.

39. On verra que cet évangile a changé de place dans la série des dimanches après la Pentecôte.

visée de fond est identique. Missel et bréviaire se rencontrent donc en même temps sur le même thème.

La convergence serait encore plus nette si Lc 19, 41-47 et I Co 10, 6-13, au lieu d'être lus au IX[e] dimanche, étaient proposés au XI[e], c'est-à-dire au dimanche qui commande au bréviaire la semaine consacrée aux derniers jours de Jérusalem sous Nabuchodonosor. Il y a dans cette circonstance une difficulté à éclairer. Mais, avant de le faire, deux observations s'imposent.

La première amène à constater que dans les anciens lectionnaires le dimanche des pleurs du Christ sur Jérusalem était mieux situé qu'aujourd'hui. Car, ou bien, dans le *Liber Responsalis* grégorien, ce dimanche, repoussé alors d'un degré, n'était autre que le X[e] après la Pentecôte, faisant suite comme aujourd'hui encore au dimanche de l'intendant infidèle[40]. Ou bien, mieux encore, traité en dimanche fixe, il était le 4[e] après la fête des Apôtres Pierre et Paul et l'avant-dernier avant la Saint Laurent[41]. Il coïncidait alors, dans ce dernier cas, avec le dernier dimanche de juillet. Et puisqu'il se plaçait exactement avant le I[er] dimanche d'août et commémorait les pleurs de Jésus sur la ruine de Jérusalem, il confirmait précisément au missel le thème sur lequel le *cursus* du bréviaire orientait par ses leçons et ses répons : à savoir, la chute de Jérusalem et la destruction du premier Temple.

D'autre part — seconde observation — le IX[e] dimanche après la Pentecôte est encore en principe, même dans notre ordonnance actuelle qui est mobile, le plus favorisé pour présenter en bonne place l'évangile des pleurs de Jésus sur Jérusalem, Lc 19, 41-47. Car placé entre le VI[e] et le XI[e] dimanche qui, dans notre *cursus* mobile, peuvent également tomber en fin juillet, ce dimanche occupe théoriquement, puisqu'il est situé au centre, la place privilégiée pour que la leçon de son évangile ait chance de faire penser à celle du bréviaire au changement d'août.

Reste à expliquer pourquoi cependant il n'y réussit pas mieux en fait. La première raison est dans ce qui caractérise notre système de leçons pendant les semaines antérieures au premier dimanche d'août, on veut dire : sa mobilité. En effet, ces semaines étant tantôt au nombre de six, tantôt au nombre de onze, il a fallu prévoir assez de textes pour la durée la plus longue et, pour se donner le jeu nécessaire, on a rejeté le récit de la chute de Jérusalem à la dernière semaine, la XI[e]. Or cette dernière semaine, ne constituant forcément dans cette hypothèse qu'un cas-limite, n'est usitée que rarement : les textes qui lui sont réservés ne sont donc pratiquement presque jamais lus : deux

40. *Liber Responsalis, P.L.*, 78, 845.

41. A. Chavasse, *Les plus anciens types du Lectionnaire et de l'Antiphonaire romains de la Messe. Rapports et date,* dans la *Revue Bénédictine,* LXII, 1952, p. 13 (Famille B).

ou trois fois par siècle [42]. De surcroît, quand le fait a lieu, le récit de la destruction du premier Temple n'est lu que le samedi de cette XI[e] semaine, donc vingt jours après le IX[e] dimanche et son évangile sur les derniers malheurs de Jérusalem : c'est déjà tard pour que l'attention soit retenue.

Cette difficulté, issue de la variabilité de notre *cursus*, disparaîtrait, comme on l'a vu, si le dimanche de Lc 19, 41-47 tombait de manière fixe exactement avant la Saint Laurent. Mais ce fait indique que la difficulté à observer la convergence du bréviaire et du missel ne tient pas seulement à la mobilité du système actuel avant le début d'août, mais, plus précisément, à la succession d'un système mobile et d'un système fixe. Car c'est bien la juxtaposition de ces deux *cursus* hétérogènes qui a obligé à se donner un jeu de lectures au moment de la rencontre, donc à différer et à réserver pour des années trop rares la lecture des derniers chapitres du livre des Rois sur la fin de Jérusalem. Pareille nécessité aurait disparu si l'on avait adopté pour tout le temps après la Pentecôte un système entièrement fixe ou entièrement mobile. Dans les deux cas la convergence aurait pu apparaître et s'observer au mieux. C'est ce qu'attestent, pour le système fixe, les lectionnaires signalés plus haut, où le dimanche de Lc 19, 41-47 était l'avant-dernier avant la Saint Laurent [43]. Quant au système mobile, réalisé dans l'*Ordo* de Saint-Pierre, il lui aurait suffi d'introduire la lecture des Sapientiaux non au I[er] dimanche d'août, mais par exemple au X[e] après la Pentecôte.

Bref, pour que le rapprochement thématique entre le missel et le bréviaire retrouve sa netteté, deux solutions seraient également possibles. Ou bien, au missel, le IX[e] dimanche après la Pentecôte aurait à redevenir fixe : il serait alors, comme il le fut un temps, l'avant-dernier avant la Saint Laurent. Ou bien, au bréviaire, le système de leçons serait rendu mobile pour tout le temps après la Pentecôte : la lecture des Sapientiaux commencerait non plus le premier dimanche d'août, mais après le IX[e] dimanche suivant la Pentecôte. Enfin, pour que dans les deux cas la convergence fût parfaite, un dernier aménagement s'imposerait. La péricope relatant au bréviaire la prise de Jérusalem et la destruction du premier Temple devrait être lue non plus le samedi après le IX[e] dimanche, mais aux leçons de ce même dimanche. Dès lors, la lecture des Sapientiaux devrait commencer dès le lundi, *feria 2a*. Ou encore, si l'on voulait la commencer le X[e] dimanche, il faudrait artificiellement occuper les six jours de la semaine intermédiaire par quelques chapitres tirés, par exemple, des Chroniques.

---

42. *Supra*, p. 704, n. 37.
43. *Supra*, p. 706, n. 41.

IV. RÉPONS ET LECTURES DU BRÉVIAIRE APRÈS LE 1er DIMANCHE D'AOÛT

Mais, avant d'envisager des conclusions, il faut examiner l'autre aspect du problème posé par le premier dimanche d'août. Car cette date, qui met fin à la lecture des livres des Rois, introduit celle des Sapientiaux. La question est donc de savoir, si possible, pourquoi ces derniers livres — qui dans l'*Ordo* de Saint-Pierre étaient réservés aux semaines précédant l'Avent — ont été ramenés au mois d'août et pourquoi, liés à un système fixe, ils succèdent à un système de lectures qui était mobile : quel intérêt pouvait-il y avoir à les déplacer et à les fixer?

A la première question — pourquoi introduire la lecture des Sapientiaux après celle des Rois à la place des Chroniques? — il est aisé, semble-t-il, de répondre. En effet, les Rois, interprétés dans la perspective tracée par les répons qui les accompagnent, amenaient à voir dans l'anéantissement du premier Royaume l'effet de fautes, contre lesquelles Samuel avait mis en garde et dont les princes pécheurs avaient imploré le pardon. L'épreuve arrivée, il convient de réfléchir à l'importance de la fidélité à Dieu, à ses conditions, à ses obstacles, aux moyens à prendre pour les surmonter. Bref, il faut réfléchir, se mettre à l'école de la sagesse. Tel semble être le sens que présente ici le *cursus*. Tout au moins, l'hypothèse va de soi... Mais se vérifie-t-elle en fait? Pour s'en convaincre, il n'est que de procéder comme plus haut : interroger les *répons* qui encadrent les quatre livres : Proverbes, Ecclésiaste, Sagesse de Salomon et Eccclésiastique.

Une fois de plus ces répons, empruntés généralement à ces mêmes livres, quelquefois aux Psaumes, en recueillent le sens. Ils donnent lieu à des prières, à des hymnes à la Sagesse et à des invitations pressantes de Dieu [44]. Comme ceux de la période précédente, ils forment un tout. Et si trois d'entre eux [45] ne sont plus utilisés depuis les dernières rubriques, on peut prévoir qu'ils seront aussi rétablis par une réforme définitive qui les substituera à ceux des autres qui sont deux ou trois fois répétés [46]. Evoquons donc l'ensemble de ces répons.

Comme l'ont montré les lectures antérieures aux dimanches d'août, l'expérience d'Israël avait donné lieu à la révélation du péché, de ses

44. On les trouvera aussi commodément dans le *Liber Responsalis sive Antiphonarius*, *P.L.*, 78, 833.

45. *Gyrum coeli circuivi sola*; — *Magna enim sunt iudicia tua, Domine*; — *Initium sapientiae*.

46. *In principio Deus* (1er répons du dimanche et du jeudi); — *Emitte, Domine, sapientiam* (2e répons, autrefois 3e, du dimanche et du jeudi); — *Verbum iniquum et dolosum* (2e répons, autrefois 3e, du mardi et du vendredi); — *Domine, pater et Deus vitae meae* (1er répons du mercredi et du samedi); — *Quae sunt in corde hominum* (2e répons, autrefois 3e, du lundi, du mercredi et du samedi).

occasions et de son principe. Voici maintenant que trois répons, sous forme de prières, demandent d'abord à Dieu protection contre ce mal [47]. Qu'il garde l'homme du mensonge, voire même de l'excès de pauvreté et de richesse! « Donne-moi seulement le nécessaire » demande, après Pr 30, 5-9, le dernier répons du mardi et du vendredi : dans la fortune, les situations extrêmes sont une tentation trop vive [48]. Puis viennent, au premier répons du mercredi et du samedi, les prières les plus émouvantes, empruntées au ch. 23 de l'Ecclésiastique. A la même place où, au *cursus* précédent, se lisait la prière de David après la faute du recensement, on demande maintenant de triompher de la convoitise sous toutes ses formes : cette convoitise qui, selon l'épître du IX[e] dimanche après la Pentecôte, avait provoqué la révolte d'Israël au désert : « Seigneur, père et Dieu de ma vie, demande maintenant le répons, ne m'abandonne point à la pensée mauvaise; ne me donne pas la fierté des yeux et détourne de moi, Seigneur, le désir mauvais; délivre-moi de la convoitise et ne me livre pas à l'esprit impudent et insensé. Ne m'abandonne pas, Seigneur! que mes fautes d'ignorance ne s'accroissent point et que ne se multiplient pas mes délits [49]! » Les premiers mots de cette prière de l'Ecclésiastique, omis le mercredi pour aller à l'essentiel, apparaissent au premier répons du lundi. On y demande alors, comme dans l'Ancien Testament, la victoire sur les adversaires; mais ceux-ci, entendus dans le contexte général des autres répons, semblent s'identifier ici avec les ennemis intérieurs. On y verra la tentation et son principe : car dans l'expérience du péché l'homme a éprouvé sa volonté fragile, la supériorité que ses adversaires tirent contre lui de ses propres passions : « Ne m'abandonne pas, Seigneur, père et maître de ma vie, que je n'aille pas m'écrouler en face de mes adversaires! Que mon ennemi ne se réjouisse pas à mon sujet. Prends tes armes et ton bouclier et lève-toi pour me secourir [50]!... »

Tels sont les premiers textes : leur portée pénitentielle est évidente. En accord avec eux, les répons les plus significatifs, concentrés au nocturne du dimanche, se tournent vers la Sagesse dont les lectures rappellent le langage tenu aux hommes [51]. Ils en magnifient l'origine antérieure au temps et divine. On reprend ainsi les versets de Pr 8, 22-27 et de Si 24, 7-11, où la Sagesse personnifiée essaie d'exprimer en mots humains sa préexistence et sa vie en Dieu : « Au commence-

47. *Verbum iniquum et dolosum*; — *Domine, pater et Deus vitae meae*; — *Ne derelinquas me, Domine, pater et dominator vitae meae.*

48. *Verbum iniquum et dolosum longe fac a me, Domine* (Pr 30, 5-9) : 2[e] répons, autrefois 3[e], du mardi et du vendredi.

49. *Domine, pater et Deus vitae meae* (Si 23, 3-7) : 1[er] répons du mercredi et du samedi.

50. *Ne derelinquas me, Domine, pater et dominator vitae meae* (Si 23, 1-3; Ps 34, 2) : aujourd'hui, comme autrefois, 1[er] répons du lundi.

51. *Supra*, p. 708, n. 44.

ment, avant que Dieu ne fît la terre, avant qu'il ne fondât les abîmes et ne produisît les sources d'eau, avant que ne fussent établies les nues, avant les collines, le Seigneur m'a engendrée. Quand il préparait les cieux, j'étais là, ordonnant tout avec lui [52]. » « J'ai parcouru, seule, le cercle du ciel, continuait le 2e répons aujourd'hui supprimé; j'ai marché dans les flots de la mer; en toutes les races et chez tous les peuples j'ai exercé l'empire: par ma puissance, j'ai foulé aux pieds la nuque des orgueilleux et des grands. J'habite dans les hauteurs et mon trône est sur la colonne de nuée [53]. » Ainsi, avec une netteté accusée par la liturgie du N.T., les répons font songer à la révélation de la Sagesse, à l'affirmation de son origine divine. Dans cette perspective, ils se changent bientôt en prière. Que Dieu envoie cette Sagesse, demandent-ils, qu'il la donne à l'homme! A cette fin les textes deviennent ceux-là même où les Sapientiaux commentaient et développaient la prière du roi Salomon à Gabaon. La Sagesse demandée est celle qui enseignera à l'homme à discerner ce qui plaît à Dieu.

« Envoie, Seigneur, du trône de ta grandeur la Sagesse, pour qu'elle soit avec moi et travaille avec moi, pour que je sache ce qui est agréable à Dieu en tout temps. Donne-moi, Seigneur, la Sagesse qui siège auprès de ton trône [54]! » Cette prière donne le ton. Un autre répons, le premier du vendredi, insiste encore : « Donne-moi, Seigneur, la Sagesse qui siège près de ton trône et ne me rejette pas du nombre de tes serviteurs, car je suis ton serviteur et le fils de ta servante... Envoie-la du trône de ta grandeur, pour qu'elle demeure et travaille avec moi [55]! » Telle est bien en effet la demande essentielle. Présentée à deux reprises par des répons qui ne font que dégager les deux aspects d'un même appel, elle résume justement l'objet de la prière aux nocturnes d'août.

Aussi bien, le 4e répons du dimanche, aujourd'hui inutilisé, se faisait encore à peine différemment l'écho de ce thème fondamental. *Initium sapientiae* introduisait en effet l'éloge des fruits de la Sagesse et de ses dons [56]. Puis, au premier nocturne du lundi et du mercredi, *Magna enim sunt iudicia tua,* également inusité désormais, célébrait les hauts faits de Dieu pour le nouvel Israël, guidé par la Sagesse : « Tes jugements sont grands, Seigneur, et tes œuvres inébranlables : tu as exalté et glorifié ton peuple : tu leur as fait franchir la Mer

---

52. *In principio Deus antequam terram faceret* (Pr 8, 22-27) : aujourd'hui, comme autrefois, 1er répons du dimanche et du jeudi.

53. *Gyrum coeli circuivi sola* (Si 24, 7-11) : aujourd'hui inusité, autrefois 2e répons du 1er nocturne du dimanche et du jeudi.

54. *Emitte, Domine, sapientiam* (Sg 9, 10 et 4) : aujourd'hui 2e répons, autrefois 3e, du dimanche et du jeudi.

55. *Da mihi, Domine* (Sg 9, 4-5, 10) : 1er répons du vendredi.

56. Ps 110, 10; Sg 6, 19 : aujourd'hui inusité, autrefois 2e répons du 2e nocturne du dimanche ainsi que du 1er nocturne du mardi et du vendredi.

Rouge, tu les as portés à travers les grandes eaux [57]. » Ainsi faisait-il entendre que le triomphe d'Israël devenu fidèle à la Sagesse apparaît en quelque sorte comme la contre-partie de l'échec du premier royaume évoqué dans les lectures des livres des Rois.

Et voici les derniers répons. Avant que Dieu ne demande à l'homme l'offrande de lui-même, ils entendent manifester avec l'Ecriture l'infini du cœur humain auquel Dieu attache son attention et son amour : « Ce qu'il y a dans le cœur de l'homme, tes yeux le voient, Seigneur, et tout sera écrit dans ton livre. L'homme aperçoit le visage; Dieu, le cœur. Il scrute tous les cœurs et comprend toutes les pensées des esprits [58]. » C'est donc à Dieu et à son regard que s'attachent maintenant les répons. Et tandis que dans le *cursus* antérieur c'était un homme, le juge-prophète Samuel, qui invitait à préparer son cœur pour Dieu [59], voici maintenant que c'est le Seigneur en personne qui à travers les paroles inspirées en demande l'hommage : « Mon fils, offre-moi ton cœur, et que tes yeux gardent mes sentiers, pour que la grâce s'attache à ton visage; mon fils, prête attention à ma sagesse et ouvre l'oreille à ma parole [60]... »

Tels sont donc les répons qui commencent au 1er dimanche d'août. Instruit par l'épreuve du premier royaume pécheur, l'Israël nouveau y prie pour dominer son penchant au mal et triompher de ses adversaires qui bénéficient de sa faiblesse morale. Eclairé par la révélation de la Sagesse, il en implore le don et fait à cette Sagesse l'hommage de son cœur. Alors enfin, dans l'action de grâces, il se met en route pour un nouvel Exode, rempli de merveilles. Cette leçon d'ensemble, accompagnée de thèmes complémentaires, montre bien comment ce *cursus* biblique entend ouvrir, comme le précédent, une perspective déterminée à la méditation et à la prière.

En effet les lectures scripturaires sur lesquelles brode la prière de ces répons, en reçoivent de plein fouet la lumière. Sans doute, et comme dans le *cursus* précédent, elle ne sont pas normalement l'objet d'un choix intentionnel. Pendant la seconde et la quatrième semaine, en effet, ce sont régulièrement et simplement les dix ou quinze premiers versets de chacun des premiers chapitres qui sont lus successivement. Toutefois, quand il s'agit de l'Ecclésiastique, les leçons tirées de ce livre se permettent déjà de s'attarder deux jours entiers sur le chapitre initial qui évoque la valeur et les fruits de la Sagesse : ce thème n'est-il pas en effet fondamental [61]? Quant aux leçons extraites des

57. Sg 17, 1; 19, 20; 10, 18 : aujourd'hui inusité, autrefois 2e répons du lundi, du mercredi et du samedi.

58. *Quae sunt in corde hominum* (Ps 138, 16; I R 16, 7; I Par 28, 9) : 2e répons, autrefois 3e, du lundi, du mercredi et du samedi.

59. *Praeparate corda vestra Domino* (cfr *supra*, p. 700, n. 16).

60. *Praebe, fili, cor mihi* (invitation de la Sagesse : Pr 33, 26; 1, 9; 5, 1) : aujourd'hui, comme autrefois, 1er répons du mardi.

61. Dominica IV augusti (Si 1, 1-16) et feria 2a (Si 1, 22-40).

Proverbes, elles sont l'objet de plus d'attention encore : on retient l'invitation à graver la Loi nouvelle sur les tablettes du cœur [62], l'admonestation à ne pas suivre la femme de mauvaise vie [63], l'appel de la Sagesse [64]. Même choix attentif en ce qui concerne le livre de la Sagesse de Salomon. Après les premiers versets des ch. I et III qui chantent le triomphe final des justes exterminés par les impies [65], après l'éloge de la Sagesse [66], voici en effet un long extrait de la prière capitale du jeune prince qui en demande le don [67]. Puis, l'inoubliable passage qui glorifie la Sagesse et l'Esprit Saint d'être seuls à pouvoir connaître et révéler le dessein de Dieu [68]. Enfin, aux ch. 13 et 15, les deux attitudes opposées des hommes : des païens qui refusent de reconnaître l'auteur de la Création [69] ; d'Israël qui, malgré ses fautes, est fidèle à la connaissance du Seigneur : « Lors même que nous péchons, nous sommes à vous, connaissant votre puissance ; mais nous ne voulons pas pécher, car nous savons que nous sommes comptés parmi les vôtres. Vous connaître est la parfaite justice, et connaître votre puissance est la racine de l'immortalité [70]. »

Une fois de plus, on n'échappe guère à l'idée que cette lecture d'août, prise en elle-même et éclairée par les répons qui la modulent en prière, est orientée par un thème continu. C'est, comme dans les répons, une leçon donnée à l'homme qu'entraîne son penchant au mal. Dans cette impuissance qui l'afflige, il doit apprendre à se tourner vers la Sagesse. Certes, ce remède qui le guérira est gratuit et divin ; mais il est révélé et offert : que l'homme en demande le don. Et, au lieu de s'abandonner lui-même au désespoir, qu'il se livre plutôt généreusement en hommage à cette Sagesse divine.

N'est-il pas vrai que pareille leçon arrive en son temps ? Elle sied bien à l'Eglise à l'heure où elle vient de lire dans les chroniques royales le jugement qui avait frappé le royaume infidèle. Ainsi les deux cycles des leçons du bréviaire qui précèdent et suivent le 1er dimanche d'août — les Livres des Rois et les Sapientiaux — semblent s'appuyer l'un sur l'autre. Tout paraît se passer comme si le bréviaire, à mi-chemin entre la Pentecôte et le dernier avènement du Christ, voulait faire méditer sur l'exemple d'Israël pécheur d'abord, puis sur l'importance de la Sagesse gratuite, promise et donnée à ceux qui ont avoué leur misère.

62. Feria 2a infra hebd. 1 augusti (Pr 3, 1-15).
63. Feria 3a, *ibid.* (Pr 5, 1-13).
64. Feria 4a, *ibid.* (Pr 8, 1-17).
65. Dominica III augusti (Sg 1, 1-11) et feria 2a subsequens (Sg 3, 1-11).
66. Feria 3a infra hebd. III augusti (Sg 6, 1-13).
67. Feria 4a infra hebd. III augusti (Sg 7, 1-14).
68. Feria 5a infra hebd. III augusti (Sg 9, 13-19).
69. Feria 6a infra hebd. III augusti (Sg 13, 1-10).
70. Sabbato infra hebd. III augusti (Sg 15, 1-8).

V. AU MISSEL : FÊTES D'ÉTÉ ET D'AUTOMNE

La signification prépondérante que prend ainsi la Sagesse aux premiers jours d'août explique donc qu'on commence alors au bréviaire la lecture de cette section de l'Ecriture, reportée à plus tard dans l'*Ordo* de Saint-Pierre. La première des deux questions, posées plus haut, trouve par là sa réponse. Reste la seconde : pourquoi cette lecture se fait-elle, à l'encontre de celle des semaines précédentes, dans un *cursus* fixe, distribué non plus selon la place des semaines par rapport à la Pentecôte, mais à l'intérieur du mois? D'où vient donc cette prépondérance soudaine des mois par rapport aux périodes liturgiques et à leur comput propre? Il semble qu'une rencontre entre calendrier juif et calendrier chrétien éclaire cette dernière question et confirme finalement le sens reconnu plus haut au temps après la Pentecôte.

Pour faire cette observation, il faut partir de la lecture du livre de Job. Tantôt elle se fait, comme on l'a remarqué plus haut, au début de septembre; tantôt, au début de février. Or chacune de ces deux dispositions souligne à sa manière le début d'un calendrier et d'un cycle annuel. Selon l'*Ordo* de Saint-Pierre, Job, lu immédiatement avant la Genèse, est une préparation au début de l'année liturgique qui, dans ce système [71], commence au dimanche de la Septuagésime par la lecture de ce premier livre du Pentateuque. De même, dans le système du Latran, Job, lu au début de septembre, a une signification parallèle. Car ce mois coïncide, au moins partiellement, avec le mois initial de l'année civile juive, *tishri*, marqué par les grandes fêtes de *Rosh-hashanah* ou Jour de l'An, de *Kippur* ou Expiation et des Tabernacles. Aussi bien, ce livre de Job, qui met en face des problèmes de l'homme et de son existence devant Dieu, pose en bref les questions auxquelles l'année liturgique va répondre dans ses lectures bibliques [72]. Le mois et les premières semaines de septembre prennent ainsi, dans l'*Ordo* du Latran, une valeur propre et fixe, indépendante de leur place par rapport à la date de la Pentecôte.

Or la fin de juillet et le début d'août ont aussi leur importance par rapport aux mois du calendrier synagogal, — compte tenu des différences que le système lunaire y occasionne par rapport à notre calen-

---

71. Le calendrier synagogal présente alors aussi une fête inaugurale, secondaire et non-obligatoire : le *Nouvel an pour les arbres*. Ce jour, fêté le 15 *shebat*, tombe autour du 1er février (J. D. Eisenstein, *New-Year for trees*, dans *The Jewish Encyclopedia*, vol. IX, 1905, p. 258).

72. L. Ligier, *Péché d'Adam et péché du monde. Bible, Kippur, Eucharistie*, t. I, *Ancien Testament*, Paris, Aubier, 1960, pp. 286-297. Le calendrier copte apporte ici une confirmation agrémentée d'une variante. Cette tradition liturgique veut en effet que le 1er jour du mois de *tût*, fête de Nairuz (jour nouveau), « Job se soit baigné et ait été guéri ce jour-là » (M. de Fenoyl, S. J., *Le Sanctoral Copte*, Beyrouth, Recherches publiées sous la direction de l'Institut des Lettres Orientales, vol. XV, 1960, p. 59).

drier solaire. Le mois le plus significatif du calendrier juif est ici, de notre point de vue, celui d'*ab*, qui chevauche sur nos mois de juillet et d'août. Et le jour à retenir est alors le 9, qui peut coïncider avec cette fin de notre juillet dont on a vu plus haut la signification. L'importance de cette date vient de ce que le 9 d'*ab* est marqué d'un jeûne qui commémore précisément la prise du premier Temple par Nabuchodonosor, celle du second par les Romains, enfin la condamnation portée contre les fautes d'Israël au désert [73]. On l'a deviné : cette célébration synagogale ainsi qualifiée semble correspondre, à cette date, à notre IX[e] dimanche après la Pentecôte et à sa catéchèse indiquée plus haut. Pareille rencontre entre liturgie juive et liturgie ecclésiastique confirme donc, pour sa part, le sens de ce IX[e] dimanche au missel et la portée des dernières lectures du bréviaire avant le premier dimanche d'août : il s'agit toujours de la destruction de Jérusalem et du Temple. Les conclusions tirées plus haut se trouvent, par ce biais encore, renforcées.

Mais le calendrier synagogal présente aussi deux autres dates qu'il faut également retenir. D'abord le 10 *tishri*, c'est-à-dire le dixième jour du mois qui inaugure l'année civile. La synagogue y célèbre alors le Grand jour et le jeûne de l'Expiation [74]. Une tradition veut en outre que quarante jours avant cette fête, au temps de l'Exode, Moïse soit monté sur le Sinaï [75]. Il aurait alors passé ce temps à jeûner et prier ; puis, reçu les secondes tables de la Loi ; enfin, il serait redescendu au milieu de l'assemblée infidèle pour faire l'expiation de l'apostasie du veau d'or. Or dans notre calendrier ecclésiastique, semblent être apparues assez tôt deux fêtes séparées aussi par le même intervalle de temps. Ne seraient-elles pas en correspondance avec la fête juive de l'Expiation et avec la seconde ascension de Moïse sur la montagne?

De ces deux fêtes chrétiennes en question, la plus ancienne semble bien être au 14 septembre celle de l'Exaltation de la Sainte Croix [76]. Fort ancienne en Orient, elle était déjà célébrée à Jérusalem au temps du pèlerinage d'Ethérie. Elle est restée si importante que c'est autour de cette solennité que la liturgie byzantine ordonne, aujourd'hui encore, l'ensemble des dimanches après la Pentecôte [77]. Admise à Rome

---

73. Kaufmann Kohler, *Ab (Ninth day of)*, dans *The Jewish Encyclopedia*, vol. I, 1901, 23-25 : fait précisément remarquer au début de son article que ce jeûne tombe « approximativement au commencement d'août du calendrier grégorien » (*l.c.*, 23).

74. M. L. Margolis, *Atonement (Day of)*, *ibid.*, vol. II, 284-289 ; — L. Ligier, *l.c.*, t. II, *Nouveau Testament*, Aubier, 1961, pp. 225-244, à paraître.

75. L. Ligier, *l.c.*, t. II, p. 14.

76. A. Chavasse, *Le Sacramentaire Gélasien (Vaticanus Reginensis 316)*, 1958, p. 360-364 ; — P. F. Mercenier et F. Paris, *La prière des églises de rite byzantin*, t. II, 1[e] partie, 1939, p. 33-35.

77. *Liturgicon. Missel byzantin à l'usage des fidèles*, éd. Néophyte Edelby, Beyrouth, 1960, p. 219, 289, 323 et table des matières, p. 973.

entre 650 et 680 [78], elle y était célébrée dès l'époque où se constituait l'*Ordo* du Latran. On sait quelle fut l'occasion de son institution [79]. Mais a-t-on aussi remarqué que cette fête, glorifiant avec la Croix le mystère de la Rédemption du péché et tombant à la mi-septembre, pourrait bien avoir constitué d'abord à Jérusalem où se perpétuait le culte synagogal, un correspondant chrétien particulièrement opportun en face de la plus grandiose des fêtes juives du second Temple, le Grand Jour des Expiations?

Mais une autre fête la précède de quarante jours sur notre calendrier : celle de la Transfiguration du Christ sur la montagne. Relativement récente en Occident où elle a pénétré du VIII[e] au XI[e] siècle avant d'être étendue à l'Eglise universelle en 1456 [80], elle est en Orient antérieure au VII[e] siècle. Les Eglises arménienne, nestorienne et éthiopienne la célébraient dès cette époque [81]. Quand l'Occident l'accueillit, elle trouva place bientôt, après de légères hésitations, à la date du 6 août, déterminant ainsi avec la fête de l'Exaltation de la Croix une sorte de quarantaine liturgique [82].

Certes, on ne saurait prétendre que c'est l'introduction de cette fête de la Transfiguration qui aurait provoqué le fait signalé plus haut, l'insertion des Livres Sapientiaux au début d'août dans l'*Ordo* du

---

78. A. Chavasse, *l.c.*, 361.

79. H. Leclercq, *Croix* (*Invention et Exaltation de la vraie*), dans *Dict. d'Archéologie chrétienne et de Liturgie*, III/2, c. 3131-3132; — A. Bugnini, *La Croce nella Liturgia*, dans *Enciclopedia Cattolica*, vol. IV, 1950, 961-963.

80. G. Löw, *La Festa liturgica della Trasfigurazione*, dans *Enciclopedia Cattolica*, vol. XII, 1954, c. 439-440; — cfr Usuard, *Martyrologium*, édition J. B. Sollier, S. J., 1714, p. 450-452; — N. Nilles, S. J., *Kalendarium manuale utriusque Ecclesiae orientalis et occidentalis*, t. I, Innsbrück, 1896, p. 235-238; t. II, 1897, p. 563.

81. Les Arméniens attribuent l'institution de cette fête à S. Grégoire l'Illuminateur au IV[e] s. (G. Löw, *l.c.*, 439). Ils en ont fait une solennité, fixée au VII[e] dimanche après la Pentecôte (N. Nilles, *l.c.*, t. II, p. 588). Mais, comme dans l'Eglise latine, ils la célèbrent aussi le 6 août, avec une vigile et une commémoraison jusqu'au 10 août (ainsi dans le *Synaxaire arménien de Ter Israël*, édit. G. Bayan, dans *Patr. Orientale*, t. XXI, p. 828-864). — Le *Synaxaire arabe Jacobite* place aussi cette fête au 6 août (édit. R. Basset, dans *Patr. Orientale*, t. XVII, p. 718-720).

82. G. Löw propose de voir dans la date du 6 août le jour anniversaire de la consécration de la cathédrale de l'évêché du mont Thabor, érigé en 553 (*l.c.*, 439). — Quand cette fête apparaît en Occident, on la rencontre surtout aux dates suivantes : 27 juillet, 5, 6, 8 août. Ailleurs, au 17 mars à proximité du samedi des Q.T. du printemps et du 2[e] dimanche de Carême qui ont pour évangile le récit de la Transfiguration. Ailleurs encore, le 26 août, le 3 septembre (G. Löw, l.c., 439-440).

Le thème d'une quarantaine liturgique liée à la fête de la Transfiguration est retenu par le *Synaxaire arménien de Ter Israël* : « Les dépositaires des mystères du Christ qui ont établi l'ordre et le culte dans l'Eglise, nous ont enseigné que la fête de la Transfiguration du Christ sur la montagne du Thabor, et qui est le symbole de la régénération de la nature humaine pour les vivants et les morts, précède de quarante jours le vendredi saint, jour où le Christ fut crucifié et opéra le salut des vivants et des morts. La date du jour de cette fête tombe le premier dimanche du carême » (*l.c.*, *Patr. Orientale*, p. 841).

Latran : comme si l'on avait eu l'intention de montrer dans le Christ transfiguré la Sagesse gratuite et personnifiée dont parlent alors les répons des matines ! On ne saurait y songer : l'antériorité de l'*Ordo* du Latran par rapport à l'introduction de cette fête dans l'Eglise latine s'y oppose fermement. Mais il se peut que l'élaboration de cet *Ordo* à Rome et l'apparition de la fête en Occident aient été l'une et l'autre, bien qu'à des dates différentes, le résultat d'un même mouvement et les témoins complémentaires de la même préoccupation. En cette période creuse de l'année liturgique en effet ne convenait-il pas de rehausser la valeur de ce temps en proposant des fêtes chrétiennes qui fussent en correspondance avec les solennités juives de septembre et qui donnent une signification à la période qui y conduit?

C'est ainsi que, dans cette perspective, la fête de la Nativité de la Sainte Vierge, intervenant une semaine avant l'Exaltation de la Croix, pourrait consacrer à sa manière l'antique début de l'année civile en septembre, comme la fête de Noël et son octave sanctifient la fin et le début de l'année nouvelle en décembre et janvier [83]. En commémorant la naissance de Marie qui annonce l'allégresse à l'univers [84] le calendrier ecclésiastique trouvait ainsi une fête chrétienne en correspondance avec le Jour de l'an juif qui célèbre en effet la création de l'univers et son espérance finale [85].

De son côté, la période quadragésimale que constituent exactement les quarante jours qui vont du 6 août au 14 septembre — compte tenu de ces dates extrêmes — correspond peut-être aux quarante jours qui, selon la tradition juive, auraient marqué le séjour de Moïse sur la montagne avant l'expiation de la faute du veau d'or et le don des nouvelles tables de la Loi. Le Christ n'est-il pas en effet la Loi nouvelle? La fête de sa transfiguration ne commémore-t-elle pas précisément cette ascension sur la montagne où, comme un nouveau Moïse, il fut autorisé par la voix du Père et manifesta à l'avance la gloire méritée par sa mort qui rachèterait le péché? N'en redescendit-il pas, en interpellant la génération coupable et en rappelant que certaines formes de possession diabolique ne sont vaincues que par la prière [86]?

Quarante jours après, enfin, la fête de l'Exaltation de la Croix célèbre précisément sa mort rédemptrice; elle glorifie la Croix qui, une fois pour toutes, accomplit par le mérite et la satisfaction du Seigneur l'expiation véritable et plénière [87]. Ainsi restaure-t-elle l'hu-

---

83. L. Ligier, *l.c.*, t. I, p. 289, n. 6.

84. « Nativitas tua, Dei Genitrix Virgo, gaudium annuntiavit universo mundo. » (antienne des 2es vêpres de la lit. romaine). Cfr au rite byzantin, Mercenier-Paris, *l.c.*, 12, 15, 28.

85. On sait que dans le rite grec le 1er septembre est resté le jour de l'indiction et du nouvel an (*Liturgicon*, édit. N. Edelby, p. 561). Le *Synaxaire arménien de Ter Israël* le rappelle lui-même à cette date (*Patrol. Orientale*, t. V, p. 465).

86. Mt 17, 17; Mc 9, 29; — cfr L. Ligier, *l.c.*, t. II, p. 130.

87. Aussi, au jour de l'Exaltation de la Croix, la liturgie byzantine la présen-

manité jetée dans la déchéance par l'effet de la faute adamique commémorée au jour des Expiations [88].

Bref, les semaines d'août et de septembre ainsi jalonnées au calendrier synagogal par le 9 d'*ab*, le jeûne de Moïse, *Rosh-hashanah* et *Kippur*, puis dans le calendrier ecclésiastique par le IX[e] dimanche après la Pentecôte, la Transfiguration, la Nativité de la Vierge et l'Exaltation de la Croix semblent témoigner d'une signification liturgique déterminée. On comprend donc que, du jour où elle fut établie, on ait pu songer à la situer et à l'ordonner par rapport au temps pentécostal où apparaissent ces fêtes. Ne serait-ce pas précisément cette intention que représenterait l'*Ordo* du Latran quand il transfère la lecture des Sapientiaux au début d'août, autour de la fête de la Transfiguration et quand il fixe la lecture du livre de Job au début du mois de septembre, dans les semaines de l'ancien jour de l'an? Car les livres de la Sagesse, pour leur part, ont pour effet de souligner l'importance de la réflexion après le péché, la valeur primordiale de la Loi et l'espoir du don qu'en fera le Seigneur. Puis le livre de Job, coïncidant avec la commémoraison annuelle de la création de l'univers et de l'homme en septembre, rappelle autour des fêtes de la Nativité et de l'Exaltation de la Croix la condition première de l'homme devant Dieu et l'espérance d'un Rédempteur.

Les deux fêtes du Christ manifestent ainsi tout leur sens. La Transfiguration, placée ici encore au début d'un temps quadragésimal, est mise en relief par la lecture des Sapientiaux au bréviaire. Après l'échec du premier royaume, le Christ y apparaît comme le Prince du royaume nouveau [89]. Gravissant la montagne où se révèle la Gloire, il est un autre Moïse, vrai Médiateur de la Loi : sa parole sera la Sagesse promise. Devant lui « tressaillent le Thabor et l'Hermon [90] ». Mais au terme des quarante jours qui suivent, l'Exaltation de sa Croix rappellera que c'est Lui qui a opéré seul l'expiation. Il redresse le monde : sa croix est l'arbre de vie qui donnera à l'Israël nouveau son

---

te à Dieu « pour l'expiation de nos péchés » (Mercenier-Paris, *l.c.*, 39), elle la montre aux quatre points cardinaux « pour la santé, le salut et la rémission des péchés » (*l.c.*, 54; cfr pp. 51-56).

88. « Pour avoir goûté du fruit de l'arbre, le premier homme s'établit dans la corruption et fut condamné à perdre la vie honteusement. Comme une souillure rongeant son corps, sa maladie se communiquait à toute sa race. Mais nous, les habitants de la terre, ayant trouvé le bois de la Croix pour notre salut, nous crions : Dieu de nos Pères et le nôtre, plus que tout autre digne de nos chants, Vous êtes béni!... » (Matines du rite byzantin, 7[e] ode, Mercenier-Paris, *l.c.*, 49; cfr p. 46, etc.). Dans la liturgie juive, la faute adamique est couramment commémorée au jour de l'Expiation, dans le *séder 'Abodah* (L. Ligier, *l.c.*, t. II, pp. 291-293).

89. Ce thème apparaît aussi bien dans les psaumes que dans les hymnes de cette fête : « Hic ille Rex est Gentium populique Rex iudaici... » (Hymne des 1[es] vêpres). « Summum Regem gloriae, Christum adoremus! » (invitatoire des matines, liturgie latine).

90. Liturgie byzantine (Mercenier-Paris, *l.c.*, 267).

fruit [91]. Certes, le souvenir de sa mort ne sera célébré pour lui-même qu'à Pâques après les quarante jours du Carême proprement dit, au temps du passage du Seigneur. Mais pendant les semaines où le calendrier synagogal prépare à ses grandes solennités de septembre dont le sens rédempteur et eschatologique est manifeste, ne convenait-il pas que le nôtre, s'en faisant l'écho, révélât leur portée plénière par un double contrepoint liturgique amorcé au bréviaire et au missel?

*
* *

Résumons. Il semble que la rencontre entre le calendrier ecclésiastique et le calendrier synagogal ait eu pour effet d'enrichir le sens général du temps liturgique après la Pentecôte, d'éclairer ses anomalies actuelles et son évolution passée. Le jeûne juif de la fin juillet, au 9 *ab*, paraît constituer un point central. La prise de Jérusalem et du Temple qu'il commémore semble être comme un relai et une préfiguration de ce jugement général que notre liturgie célèbre à la fin du temps après la Pentecôte et au début de l'Avent. De là le sens attaché à notre IX[e] dimanche après la Pentecôte, dont les lectures rejoignent étrangement les thèmes du 9 *ab* à la synagogue. Les semaines qui le précèdent au bréviaire présentent donc des leçons qui rappellent comment l'Israël ancien fut conduit par ses fautes jusqu'à l'exil. Elles font lire la Sagesse. Pendant cette seconde période, le missel nous montre de son côté le Christ, transfiguré sur la montagne. C'est Lui qui apportera les tables de la nouvelle Loi et la Sagesse gratuite. Lui encore, qui fera l'expiation pour tous les temps et tous les peuples.

Ainsi après la solennité du don de l'Esprit Saint à l'Eglise, le peuple des baptisés, éclairé par les leçons de l'Ancien Testament et par la contemplation du Christ, peut trouver sa route dans le long intervalle qui sépare la Pentecôte du dernier avènement. Et le temps liturgique après la Pentecôte, en dépit du nombre de ses dimanches ordinaires et de l'absence de grandes solennités, peut offrir ainsi à la prière une orientation déterminée et féconde.

Lyon, V[e] (Rhône) L. LIGIER, S. J.
4, montée de Fourvière.

91. Liturgie byzantine de la Transfiguration (Mercenier-Paris, *l.c.*, 282).